

Clauses miroirs : regarder la réalité en face

« **R**éciprocité, réciprocité, réciprocité. » En répétant ce mot, Julien Denormandie veut montrer que la priorité de la France en matière agricole, quand Paris prendra la présidence de l'Union européenne au 1^{er} janvier prochain, sera d'avancer sur le dossier des clauses miroirs. Intégrées aux accords commerciaux, celles-ci visent à imposer aux pays tiers exportant vers l'UE de respecter nos normes environnementales et sanitaires.

Nous avons intérêt à travailler sur les clauses miroirs. Mais pour les mettre en place, le chemin sera long et complexe.

Objectif : éviter les distorsions de concurrence et faire converger les standards. Car avec le Pacte vert de Bruxelles, les agriculteurs européens vont se retrouver avec de nouvelles contraintes environnementales dont ne s'encombrent pas nos concurrents. Avec à la clef une baisse de la production européenne qu'il serait aberrant de compenser par des importations moins exigeantes. Ces clauses sont-elles la solution miracle ? Si l'on veut protéger notre modèle agricole, nous avons tout intérêt à y travailler. Mais pour les mettre en place, le chemin sera long et complexe. Certes, Julien Denormandie affiche une forte détermination. Mais si le ministre de l'Agriculture a cosigné une tribune sur le sujet avec ses homologues espagnol et autrichien, il devra convaincre tous ses collègues européens, notamment ceux des pays nordiques pour qui l'agriculture n'est pas une priorité dans les accords commerciaux. Il faudra aussi persuader la

Commission, sachant que les commissaires concernés ne sont pas forcément très réceptifs. La France a d'ailleurs milité sans succès pour que les clauses miroirs figurent dans le texte législatif de la Pac.

Une étude d'Interbev, de la Fondation Nicolas Hulot et de l'institut Veblen montre que ces clauses seraient compatibles avec les règles de l'OMC. Mais cela ne nous mettrait pas à l'abri de mesures de rétorsion de la part de nos partenaires peu disposés à reprendre nos normes en matière agricole.

Ils verraient dans ce dispositif une forme de protectionnisme et une atteinte à leur souveraineté, comme l'ont expliqué des intervenants lors d'une conférence des chambres d'agriculture. Plutôt que d'imposer une vision globale, certains proposent d'avancer norme de production par norme de production, Julien Denormandie

mettant notamment en avant le dossier des antibiotiques activateurs de croissance. Restera à l'UE à être capable de contrôler le respect des exigences dans les pays en question. Ce qui est loin d'être acquis.

En attendant, le ministre américain de l'Agriculture veut créer une « coalition pour la croissance durable de la productivité » afin de faire contrepoids à la stratégie européenne de « la fourche à la fourchette ». Ne souscrivant pas à la vision décroissante de Bruxelles, il n'entend pas laisser les règles du jeu dans les mains de l'UE. Selon Farm Europe, 30 pays seraient intéressés par cette coalition, dont 5 États-membres de l'UE !



par **YVON
HERRY**

directeur de la rédaction